

Femu Quì

Rapport d'activité 2012

Assemblée Générale Ordinaire

Accolta Generale Ordinaria di sabbatu u 27 di lugliu in L' Isula

V' aspettemu numerosi sabbatu u 27 di lugliu à 4 ore , in L'Isula . Iwona è Tony Thomas ci ricevenu in casa soia, l'alberga LIBERATA, in centru di à cità, in bor'di mare. Ch'elli sianu ringraziati. Feremu u puntu d'un annu riccu d'investiscimenti è circheremu à fighà davanti.

A sabbatu, u 27 !



ASSESTU DI L'ASSEMBLEA
PAGINA 2

RAPPORTU D'ATTIVITÀ
PAGINA 3

I SCIFFRI
PAGINA 5

RAPPORTU FICC
PAGINA 6

RAPPORTU DI U CUNSIGLIU
PAGINA 7

L'INTRAPRESE
PAGINA 8

I DIRIGENTI
PAGINA 13

E RISULUZIONE
PAGINA 13

VOTU À DISTANZA
PAGINA 14

PRECURA
PAGINA 15

FINANZA SULIDARIA
PAGINA 16

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46
Email : femu-qui@femu-qui.com

CONVOCAATION

Les actionnaires de Femu Qui SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le

SAMEDI 27 JUILLET 2013 à 16H00
à L'Ile Rousse - Hôtel Liberata

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire
- Examen et approbation des comptes 2012 et quitus au Directoire
- Affectation des résultats
- Pouvoir au Directoire pour mettre en oeuvre les décisions de l'Assemblée.

Vous trouverez ci-après les documents qui seront présentés à l'assemblée : rapport du Directoire, rapport du Conseil de Surveillance, résultats et bilans des trois derniers exercices, résolutions. Ces documents ont pour but de vous éclairer et de vous permettre de vous prononcer.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, vous pouvez utiliser les formulaires de Pouvoir ou de Vote par correspondance figurant en pages 15 et 16. Vous pouvez aussi, conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, demander que vous soient adressés les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

À Bastia, le 5 juillet 2013,

Le Président du Directoire
Jean-François Stefani

RAPPORT DU DIRECTOIRE

RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Depuis décembre 2009, Femu Qui S.A. gère deux fonds juridiquement distincts : ses fonds propres (capitaux propres + emprunt obligataire) et le FICC (Fonds d'Investissement et de Compétitivité Corsefinancement), pour le compte de la Collectivité Territoriale de Corse. Ce fonds fait l'objet d'une comptabilité séparée, et d'un rapport spécial du Directoire.

Dans le bilan de Femu Qui S.A. le FICC est neutre, il apparaît sous la forme d'un poste d'actif et d'un poste de passif de même montant. Deux fonds gérés mais un seul et même portefeuille : c'est le parti que nous avons pris dans la présentation des participations.

Au global, fonds propres Femu Qui et FICC, le montant investi est de 2.914.939 € pour l'exercice 2011 (2.423.000 € en 2011). Le portefeuille continue de croître : 33 sociétés au 31 décembre 2012 contre 29 au 31 décembre 2011, soit, au cours de l'exercice, 7 nouvelles participations, 2 désinvestissements et 1 liquidation judiciaire. Au 30 juin 2013, le portefeuille est de 35 entreprises, avec 2 nouvelles participations.

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net est de 100.774€ (+10.308 € en 2011 et +29.578 € en 2010).

Gestion du portefeuille

Les revenus courants (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 135.790 € (170.514 € en 2011 et 130.779 € en 2010). Cela reste une bonne année en termes de produits financiers du portefeuille.

Au global, le résultat de gestion du portefeuille (revenus courants + plus-values de cession - provisions) s'élève à 133.971 € (+47.544 € en 2011 et +120.779 € en 2010). Il est peu impacté par le montant des provisions de l'exercice, 2.953 €.

Coûts de fonctionnement

Pour l'exercice 2012, les charges de fonctionnement s'élèvent à 290.833 €. Elles sont en légère diminution par rapport à 2011 (304.605 €).

Les produits des services s'élèvent à 256.318 € (266.410 € en 2011), essentiellement nos prestations de services pour compte de tiers (Collectivité Territoriale de Corse, Viveris Management). Les moyens de fonctionnement de la structure (3 salariés + charges externes) sont mutualisés sur la gestion de 2 fonds et une mission d'assistance. En conséquence, les coûts nets de fonctionnement affectés aux investissements directs de Femu Quì s'élèvent à 34.515 € (38.195 € en 2011 et 87.074 € en 2010).

Engagements financiers de l'exercice

Pour 2012, les engagements financiers ont représenté un montant de 254.939 € (472.999 € en 2011 et 385.096 € en 2010). Au 31 décembre 2012, le montant total des encours financiers du portefeuille était de 2.965.460 € (3.133.804 € au 31 décembre 2011).

Désinvestissements

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à 2 désinvestissements : la cession aux associés, Jean-François Pili et Charles Antona, de nos parts de la Sarl Fit'onic ; et la cession aux associés, Guy Firroloni et François Simongiovanni, de nos parts de la Sarl Caro (librairie La Marge).

Provisions

Le montant des encours provisionnés est stable : 328.875 €, soit 11,09% de l'encours (10,37% en 2011).

Endettement

L'endettement de la société est essentiellement constitué par un emprunt obligataire à hauteur de 267.491 €. Il s'agit de l'emprunt obligataire (215.000 € + intérêts courus) levé en 2007 par Femu Quì auprès d'entreprises insulaires, et à leur risque, pour soutenir le groupe Gloria Maris.

Figure également dans les dettes, la part non consommée du FICC, d'un montant de 1.113.612 € (3.685.775 € en 2011), montant que l'on retrouve à l'actif, en trésorerie.

Éléments d'appréciation hors bilan

Notre société bénéficie de ressources en nature constituées d'une part, par la mise à disposition de locaux par la Collectivité Territoriale de Corse à la Technopôle de Bastia, pour une valeur estimée à 15.000 € ; et d'autre part, par la participation bénévole des membres du Comité des Engagements et du Conseil de Surveillance, et en particulier de son Président, aux divers conseils, comités et réunions de travail ainsi que par les déplacements, à leurs frais, en Corse comme à l'extérieur, pour une valeur estimée à 26.000 € (45 demi-journées liées à la tenue des conseils et comités ; 20 demi-journées propres à la présidence du conseil, soit 65 demi-journées estimées à 400 € l'unité en moyenne).

Situation générale

Au 31 décembre 2012, la situation financière de Femu Quì est saine. Nos capitaux propres sont confortés par le résultat de l'exercice. Nos perspectives à court terme, 2013 et 2014, sont bonnes en raison de plus-values à réaliser et de provisions à reprendre.

II. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil de Surveillance s'est réuni à quatre reprises, en février, juin, juillet, novembre. Le directoire, assisté du Comité d'Engagements consultatif s'est réuni à sept reprises, en février, mars, mai, juin, juillet, octobre et décembre pour délibérer sur les dossiers d'investissements.

Activité d'investissement

Pour l'exercice 2012, Femu Quì SA a reçu 47 porteurs de projet (49 en 2011 et 47 en 2010). 11 nouveaux dossiers ont été présentés en comité (17 en 2011 et 5 en 2010). 11 ont été acceptés (15 en 2011 et 5 en 2010)

Autres activités

Notre société est adhérente de la Febea (Fédération Européenne de Banques Ethiques et Alternatives), de l'Unicer (union nationale des investisseurs en capital en région), de la CNCIF (Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers), de Finansol (Collectif des acteurs de la finance solidaire), de la CRESS Corsica (Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).

Plus en savoir plus :

www.febea.org
www.unicer.asso.fr
www.cncef.org
www.finansol.org
www.cress-corsica.org

III. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant

IV. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

V. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

VI. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous vous précisons ci après que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante:

Echéance	2011	2010
-30 jours	2.929€	9.827€
entre 30 et 45 jours		
+ 60 jours		

VII. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Engagements financiers

Les engagements d'investissements pour la période du 1er janvier au 30 juin 2012 ont représenté un montant de 105.750 €.

Désinvestissements

Au cours de ce 1er semestre, nous avons procédé 2 désinvestissements : la cession aux associés, Jean-François Pili et Charles Antona, de nos parts de la Sarl Fit'tonic ; et la cession aux associés, Guy Firroloni et François Simongiovanni, de nos parts de la Sarl Caro (librairie La Marge).

Endettement

Le compte courant d'associé d'un montant de 215.000 euros mis en place par Femu Qui en mai 2007 au profit du Groupe Gloria Maris, a été remboursé à échéance, en mai 2013. Les 30 souscripteurs de l'emprunt obligataire émis par Femu Qui, qui avait permis de réunir cette somme, ont été intégralement remboursés.

Autres éléments d'appréciation du portefeuille

Femu Qui a mis à disposition de la SAS TAGLIO, en 2008, un compte courant d'associé arrivé à échéan-

ce le 30 décembre 2011 et dont la régularisation était toujours en cours au 31 décembre 2012, pour un solde de 170 k€. Le 18 janvier 2013, la SAS Taglio a procédé au remboursement de 70 k€. Les 100 k€ restant ont fait l'objet d'un nouveau contrat d'avance en compte courant d'associé d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Activité d'investissement

Entre le 1er janvier 2013 et le 30 juin 2013, Femu Qui SA a reçu 8 porteurs de projets. Aucun n'a pour le moment fait l'objet d'une présentation en comité.

Autres investissements

Femu Qui S.A. a souscrit 150 parts sociales de la SCIC Télé Paese pour un montant de 7.500 €, permettant à la SCIC de boucler la constitution du capital nécessaire à sa création (18.000 €).

Femu Qui S.A. a engagé 14.000 €, sous la forme d'un contrat d'apport associatif, dans l'association Femu Qui Inseme, association des petits porteurs de Femu Qui S.A., pour lui permettre de poursuivre son activité de bourse aux actions de Femu Qui S.A.

Autres événements

Lors de sa réunion du 19 juin dernier, le Conseil de Surveillance a validé la convention de rupture conventionnelle entre Femu Qui S.A. et Franck Teramo, Directeur d'Investissements. Il a, par ailleurs, procédé à la nomination de Ghjuvan-Carlù Simeoni comme membre du Directoire en remplacement de Franck Teramo, démissionnaire et au renouvellement du mandat de Jean-François Stefani.

VIII. PERSPECTIVES

L'exercice clos (2012) a conforté la situation financière de Femu Qui et les perspectives à court terme, 2013 et 2014, sont rassurantes. L'année 2013 se présente comme une année de transition, traduite par :

- un nécessaire ralentissement des investissements : au regard de l'importance du portefeuille actuel, 35 entreprises, qu'il convient de suivre et d'accompagner au mieux ; et de la consommation totale du FICC (pour sa part investissements, soit 5 M€, le reste étant affecté au frais de gestion) ;
- la restructuration d'une équipe opérationnelle renouvelée et rajeunie ;
- la mise à l'étude d'un dispositif permettant la création d'un nouveau Fonds Région/Feder dédié au capital-investissement, dans le cadre des dispositions financières et juridiques des futurs programmes européens 2014-2020 ;
- la poursuite d'une réflexion plus large, sur le modèle économique de Femu Qui, et une éventuelle augmentation de capital à horizon 2014.

COMPTES DE RÉSULTAT RETRAITÉS DE FEMU QUI SA

Les comptes, bilan et compte de résultat, sont présentés sous une forme retraitée selon le modèle suggéré par la Caisse des Dépôts pour les sociétés de capital investissement dont elle est actionnaire. Cette présentation utilise un classement spécifique des comptes financiers, tant dans le compte de résultat, où les charges et produits financiers apparaissent en premier lieu, que dans le bilan où les comptes courants d'associés apparaissent en actif immobilisé. Cette présentation a pour objet de permettre une lisibilité du compte de résultat et du bilan au regard de l'activité financière de notre société.

	2 012	2 011	2 010
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	133 971 €	47 544 €	120 779 €
<i>Revenus nets courants</i>	135 790 €	170 514 €	130 779 €
Revenus des actions	31 326 €	50 196 €	32 106 €
Revenus des obligations convertibles	24 703 €	25 333 €	9 286 €
Revenus des autres créances	79 761 €	94 985 €	89 387 €
<i>Résultat sur opérations de cession</i>	1 134 €	10 296 €	0 €
Plus values de cession	1 134 €	10 296 €	
Moins values de cession			
<i>Mouvement de provisions</i>	-2 953 €	-133 266 €	-10 000 €
Dotation nette de provisions pour dépréciations	-2 953 €	-133 266 €	-10 000 €
2. GESTION DE TRESORERIE	35 248 €	4 092 €	2 645 €
Revenus trésorene	35 248 €	4 092 €	2 645 €
3. COUT NET DU FONCTIONNEMENT	34 515 €	38 195 €	87 074 €
<i>Charges</i>	290 833 €	304 605 €	314 109 €
Salaires, traitements et charges sociales	203 702 €	215 787 €	182 259 €
Autres achats et charges externes	74 195 €	76 034 €	114 957 €
Impôts et taxes	10 872 €	11 076 €	16 080 €
Dotations aux amortissements	2 064 €	1 708 €	813 €
<i>Produits</i>	256 318 €	266 410 €	227 035 €
Production de services	256 318 €	266 410 €	227 035 €
<i>FICC</i>	175 585 €	175 585 €	175 585 €
<i>Viveris</i>	75 489 €	74 715 €	45 000 €
<i>Autres</i>	5 244 €	16 110 €	6 450 €
Subventions d'exploitation			
4. RESULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	134 704 €	13 441 €	36 350 €
5. Divers exceptionnels	249 €	-10 053 €	
6. Impôts	34 179 €	-6 920 €	6 772 €
7. RESULTAT NET (4)+(5)-(6)	100 774 €	10 308 €	29 578 €

BILANS RETRAITES DE FEMU QUI SA

ACTIF	2012	2011	2010	PASSIF	2012	2011	2010
Actif immobilisé	2 684 651 €	2 844 012 €	2 960 561 €	Capitaux propres	3 872 965 €	3 772 192 €	3 761 884 €
Immobilisations Incorporelles				Capital social	3 702 300 €	3 702 300 €	3 702 300 €
Immobilisations Corporelles	5 966 €	8 030 €	3 856 €	Prime d'émission			
Autres immo financières	41 200 €			Réserves	15 745 €	15 230 €	13 751 €
Participations	1 336 961 €	1 111 642 €	1 128 292 €	Report à nouveau	54 146 €	44 354 €	16 255 €
- Provisions sur participations	-187 876 €	-187 876 €	-157 876 €	Résultat de l'exercice	100 774 €	10 308 €	29 578 €
Créances rattachées aux particip.	1 628 499 €	2 049 362 €	2 017 824 €	Dettes	1 594 711 €	4 120 546 €	5 895 716 €
- Provisions sur créances	-140 099 €	-137 146 €	-31 535 €	Dettes financières diverses			
Actif circulant	2 783 026 €	5 048 726 €	6 697 039 €	Découverts, conc. Bancaires			
Av. & ac. versés. sur com.			6 209 €	Emprunt obligataire	267 491 €	257 203 €	247 310 €
Créances fournisseurs	200 €	200 €		Fournisseurs	28 524 €	24 700 €	27 193 €
Clients	300 133 €	299 359 €	1 316 €	Personnel	22 108 €	19 083 €	16 872 €
Organismes sociaux	15 €	15 €		Organismes sociaux	37 748 €	34 704 €	29 479 €
Etat	1 705 €	18 660 €	52 085 €	Impôts et taxes	76 228 €	50 071 €	48 491 €
Feder à recevoir		123 185 €	123 185 €	Autres dettes			
Produits à recevoir	16 224 €	1 419 €		CTC / FICC	1 113 612 €	3 685 775 €	5 477 371 €
Trésorerie FICC	1 113 612 €	3 685 775 €	5 477 371 €				
Trésorerie FEMU QUI	1 349 620 €	919 011 €	1 035 539 €				
Charges constatées d'avance	1 517 €	1 102 €	1 334 €				
TOTAL ACTIF	5 467 677 €	7 892 738 €	9 657 600 €	TOTAL PASSIF	5 467 676 €	7 892 738 €	9 657 600 €

RAPPORT ANNEXE DU DIRECTOIRE

RELATIF AUX COMPTES 2012 du FICC

I. Situation financière et résultats

Résultat net

Le résultat net du FICC s'élève à -13.452 €.

Gestion du portefeuille

Les revenus courants du FICC (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 135.930 €, correspondant, en l'absence de provisions, au résultat de gestion du portefeuille du FICC (revenus courants - provisions).

Coûts de fonctionnement

Les coûts nets de fonctionnement du FICC s'élèvent à 189.700 €, et sont essentiellement constitués par la rémunération du gestionnaire du fonds, la société Femu Qui S.A. (210.000 €)

Engagements financiers de l'exercice

Pour 2012, les engagements financiers du FICC ont été de 2.660.000 €.

Au 31 décembre 2012, le montant total des encours financiers était de 4.868.734 € (2.218.425 € en 2011)

Provisions

Néant

Endettement

Cette classe de passif est constituée essentiellement de la valeur initiale du FICC.

Situation générale

Au 31/12/2012, le FICC était quasiment entièrement consommé, quant à sa part consacrée aux investissements. Il reste en léger déficit = -141.500 € (-128.046 €, en 2011), ce qui n'est pas anormal en phase d'investissement.

II. Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Engagements financiers

Les engagements du FICC pour la période du 1er janvier au 30 juin 2013 ont représenté un montant de 150.000 €, ce qui porte les engagements totaux au 30 juin 2012 à 5.010.000 €.

Compte de Résultat retraités du FICC

	2 012	2 011	2 010
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	135 930 €	96 644 €	-56 662 €
Revenus courants	135 930 €	36 644 €	3 338 €
Revenus des actions			
Revenus des obligations convertibles			
Revenus des autres créances	135 930 €	36 644 €	3 338 €
Résultat sur opérations de cession	0 €	0 €	0 €
Plus values de cession			
Moins values de cession			
Mouvement de provisions	0 €	60 000 €	-60 000 €
Dotation nette de provisions pour dépréciations		60 000 €	-60 000 €
2. GESTION DE TRESORERIE	40 318 €	189 114 €	71 525 €
Revenus trésorerie	40 318 €	189 114 €	71 525 €
3. COÛTS NETS DE FONCTIONNEMENT	189 700 €	194 688 €	232 282 €
Charges	210 000 €	210 038 €	235 352 €
Frais de gestion Femu Qui	210 000 €	210 000 €	227 500 €
Autres charges		38 €	7 852 €
Impôts et taxes			
Dotations aux amortissements			
Produits	20 300 €	15 350 €	3 070 €
Production de services	20 300 €	15 350 €	3 070 €
Autres produits			
Subventions d'exploitation			
4. RESULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	-13 452 €	91 070 €	-217 419 €
5. Divers exceptionnels		-1 697 €	
6. Impôts			
7. RESULTAT NET (4)+(5)-(6)	-13 452 €	89 373 €	-217 419 €

Bilans retraités du FICC

ACTIF	2012	2011	2010	PASSIF	2012	2011	2010
Actif immobilisé	4 868 734 €	2 218 425 €	251 238 €	Capitaux propres	-141 500 €	-128 046 €	-217 419 €
Immobilisations Incorporelles				Capital social			
Immobilisations Corporelles				Prime d'émission			
Autres immo financières				Réserves			
Participations				Report à nouveau	-128 047 €	-217 419 €	
- Provisions sur participations				Résultat de l'exercice	-13 453 €	89 373 €	-217 419 €
Créances rattachées aux particip.	4 868 734 €	2 218 425 €	311 238 €	Dettes	6 210 753 €	6 210 273 €	6 006 728 €
- Provisions sur créances			-60 000 €	FICC (valeur initiale)	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €
Actif circulant	1 200 519 €	3 863 801 €	5 538 071 €	Découverts, conc. Bancaires	38 €	38 €	
Av. & ac. versés. sur com.	4 865 €	10 €		Emprunt obligataire			
Créances				Fournisseurs	210 000 €	210 000 €	
Clients	4 365 €	1 435 €	3 169 €	Personnel			
Organismes sociaux				Organismes sociaux			
Etat				Impôts et taxes	715 €	235 €	519 €
Autres (intérêts courus)	77 677 €	176 581 €	57 531 €	Autres dettes			6 209 €
Trésorerie	1 113 612 €	3 685 775 €	5 477 371 €				
Charges constatées d'avance							
TOTAL ACTIF	6 069 253 €	6 082 226 €	5 789 309 €	TOTAL PASSIF	6 069 253 €	6 082 227 €	5 789 309 €

RAPPORT ANNEXE DU DIRECTOIRE RELATIF À L'ACTIVITÉ DU FIP SUMINÀ

En octobre 2010, Femu Qui S.A. a conclu un partenariat avec la société Viveris Management pour commercialiser et investir un nouveau FIP Corse, baptisé Suminà. 5 millions d'euros ont été collectés, pour 3 millions à investir dans des PME insulaires avant le 31 décembre 2012. Le montant total engagé par le FIP Suminà au 31/12/2012 s'élève à 3.089 k€ (Pietra développement, Corstyrène, iMusicSchool, Perrino BTP, KDS, Valoria, KBI).

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Cher(e)s actionnaires,

Le Directoire de notre société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice. Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport du Directoire conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière. Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises. ●

**Le Président du Conseil de Surveillance,
Jean-Nicolas Antoniotti**



DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Je soussigné(e) : (*nom et prénoms*).....
demeurant (*adresse complète*).....

propriétaire de actions de FEMU Qui SA, demande que me soient adressés, conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, et en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire, les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

À, le..... juillet 2013.

Nota : En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société, l'envoi des documents visés par l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

LES INVESTISSEMENTS DE 2012 ...

Performance Composite Méditerranéen est une entreprise créée en 2005 par Jean Julien Cossu et localisée en Corse-du-Sud. Elle est spécialisée dans la fabrication de pièces en composite pour l'industrie aéronautique. Sous-traitant de Corse Composites Aéronautique, l'entreprise travaille pour des clients prestigieux de l'aéronautique civile : Airbus, Boeing, Eurocopter, Dassault, ATR et quelques autres. PCM poursuit ses investissements dans la maîtrise de nouvelles activités, le moulage et la cuisson par autoclave, afin de disposer d'une capacité autonome de production et surtout de certification.

PCM

Pièces en composite pour l'aéronautique



Ivan-Paul Cassetari dirige la Blanchisserie Industrielle de Haute-Corse depuis 2008. BIHC fait partie du groupe Corse Blanc dirigé par François-Xavier Bagni à Ajaccio. BIHC a réalisé un important investissement afin de moderniser l'outil de production pour gagner en productivité et réduire notablement sa consommation d'énergie. L'intervention de Femu Qui a permis de compléter l'important financement nécessaire.

BIHC

Blanchisserie industrielle



Financement du FICC. 40 emplois accompagnés

Faire face l'enjeu sociétal à de la dépendance des personnes âgées et mener un projet solidaire, tels peuvent être les objectifs de l'EHPAD L'Olivier Bleu sur Ajaccio. Créé par les frères Jean-Louis et François Albertini, médecins bien connus dans la région bastiaise, il vient compléter les autres structures du groupe : L'EHPAD de Borgo et l'EHPAD de Sarrola Carcopino. D'importants investissements matériels destinés au lancement fonctionnel de la structure ont été nécessaires. *Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui Création de 44 emplois (60 à terme).*

L'OLIVIER BLEU

E.H.P.A.D



SOLYVIA a été créée en 2009 par les frères Fouilleron, Christophe et Michel, et les frères Fernandez, Jean et Antoine. L'activité de SOLYVIA est la conception et la vente de produits cosmétiques bio, originaux et de qualité. L'entreprise est installée à Pinia, sur le domaine agricole de la famille Fernandez, site remarquable en bordure de l'étang d'Urbinu non loin de Ghisonaccia. Jusqu'à présent en phase de gestation, l'intervention de Femu Qui va donner à l'entreprise les moyens de son premier développement, notamment à l'international.

SOLYVIA

Produits cosmétiques bio



Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui.

HyppoTrainingCenter est un centre d'entraînement et de remise en forme destiné aux chevaux. Idéalement situé à 10 minutes du centre ville d'Ajaccio, il regroupe de nombreuses prestations (notamment, SPA, solarium, phytothérapie) uniques dans l'île. L'entreprise est dirigée par Juliette Filippi qui évolue dans le monde de l'équitation depuis 25 ans, et par Céline, sa fille, qui dispose d'une solide expérience. L'intervention de Femu Qui a permis de compléter l'important investissement financier des porteurs de projet.

Financement du FICC. Création de 2 emplois.

HTC

Centre de soins et d'entraînement de chevaux de compétition



"Deal ou Face" est un site Internet développé par la SARL LSB Advertising, startup spécialisée dans le marketing local de biens et services créée en 2012.

Le projet est porté par Etienne Lovisi et sa fille, Laura Stella. "Deal ou Face" est un projet totalement innovant et ambitieux mettre l'Internet au service du petit commerce afin de lui donner de la visibilité et de drainer de la clientèle. L'intervention de Femu Qui a permis de dépasser la phase d'amorçage et poursuivre le développement.

Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui. Création de 3 emplois.

LSB ADVERTISING

Site internet de régie publicitaire «deal ou face»



Flavie Poulenard est actuellement apicultrice et gère avec son mari, Roland, 3 gîtes ruraux situés à Vico. Le couple a entrepris de développer et professionnaliser son activité touristique avec la construction de 5 chambres et une table d'hôtes.

Idéalement situé dans une microrégion à fort potentiel mais sous équipée en hébergements, le domaine U Bugnu est une belle initiative de développement d'un agrotourisme de qualité. L'intervention de Femu Qui a permis de débloquer la participation bancaire et de compléter l'aide de l'Odarc.

Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui. Création à terme de 2 emplois.

DOMAINE U BUGNU

Gîtes, chambres et table d'hôtes



Femu Qui, entreprise solidaire



avec la participation de



...ET CEUX DE 2013

Corse Incentive est une agence de voyage réceptive implantée à Bastia et spécialisée dans l'organisation de séminaires, incentives, et événements partout sur l'île (transports, transferts, hébergement, activité).

Créée en 2008 par François-Xavier Dianoux-Stefani et Jean-Philippe Banghala, Corse Incentive s'attache avec succès à vendre la Corse à travers une offre de qualité, et est aujourd'hui parvenue à se faire un nom dans le milieu fermé des professionnels de l'incentive.

Dans une conjoncture difficile, l'intervention de Femu Qui va donner les moyens de sa structuration et de son développement à cette jeune entreprise prometteuse.

Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui.

4 emplois accompagnés.

CORSE INCENTIVE

Agence de voyage spécialisée dans l'incentive



Créée en 2006 et établie depuis peu à Bastia, la société Gérin Frères est spécialisée dans la fabrication de menuiserie aluminium. Gérin Frères est un fabricant, l'entreprise dispose de son propre atelier, d'un savoir-faire technique et d'une réactivité opérationnelle importante, critères lui ayant permis de trouver sa place sur le marché.

Le dirigeant, Cyril Gérin, jeune chef d'entreprise de 27 ans, a sollicité Femu Qui pour participer au financement des investissements de l'entreprise mais aussi pour l'accompagner dans son développement.

Financement du FICC et des fonds propres de Femu Qui.

5 emplois accompagnés.

GÉRIN FRÈRES

Fabricant de menuiserie - aluminium



TÉLÉ PAESE



Femu Qui a décidé de soutenir la chaîne de télévision balaigne Télé Paese. Présidée par Franco Farsetti et pionnière dans son domaine, cette organisation privilégie la valorisation culturelle et patrimoniale du territoire corse, notamment en produisant et diffusant des programmes audiovisuels en langue corse. Cette ancienne association s'est structurée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en mars pour développer son modèle économique et surtout renforcer ses fondamentaux autour de la participation des usagers. Grâce à son nouveau statut, Télé Paese saisit aujourd'hui l'opportunité d'élargir sa zone de diffusion, avec comme premier objectif de couvrir la majorité des territoires de la Haute-Corse.

L'acquisition de parts sociales par Femu Qui contribue ainsi à la pérennisation du projet de Télé Paese et à l'impulsion d'un souffle dynamisant pour la société corse, vecteur de lien social, catalyseur d'identité territoriale et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes issus de la filière audiovisuelle de Corte.

LES SORTIES EN 2012

En 2005, lorsque Guy Firroloni et François Simongiovanni se lancent dans la reprise de la librairie La Marge à Ajaccio, le challenge n'est pas gagné d'avance. Bien que renommée pour sa dimension culturelle, l'entreprise a, par le passé, failli deux fois sur le terrain proprement économique. Sous la houlette des deux repreneurs, la librairie trouve rapidement ses marques, dans un secteur d'activité pourtant pas à la fête sur le plan national. La Marge a atteint la rentabilité sans pour autant sacrifier son rayonnement culturel. Bien au contraire. Forte de ses dirigeants et de ses 4 salariés, compétents et disponibles, La Marge a de beaux jours devant elle.

LA MARGE

Librairie



En 2005, Jean-François Pili et Charles Antona sont à l'étroit dans la salle de sport de 400 m² qu'ils ont créée à Lupino, au sud de Bastia, quelques années auparavant. Leur professionnalisme et leur qualité d'accueil attirent en effet des adeptes de plus en plus nombreux. Ils projettent donc d'investir dans l'aménagement d'une salle de 1000 m² mais leur banquier «coince» face à l'ampleur du projet. L'intervention de Femu Qui va débloquent la situation. La réussite sera au rendez-vous et à la hauteur du risque pris par les associés. L'entreprise est aujourd'hui solidement installée et les 6 emplois pérennisés.

FIT TONIC

Salle de sports



MAI 2013 : L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « SOLIDARITÉ GLORIA MARIS » REMBOURSÉ !



En Janvier 2007, la société Gloria Maris était victime d'un acte de sabotage particulièrement violent. Les filets de 3 des cages du site qu'elle exploite dans le golfe d'Aiacciu étaient sectionnés, entraînant la fuite de plusieurs tonnes de poissons arrivés à maturité. 1 million d'euros de chiffre d'affaires perdu ! Immédiatement, à l'initiative de Charly Antona, Jean-Marc Ollandini et Jean-Nicolas Antoniotti, une action de solidarité s'impose dans les esprits, puis s'organise rapidement.

Une trentaine de personnes, 20 chefs d'entreprises insulaires mais aussi famille et amis de Philippe Riera, se mobilisent pour apporter un soutien financier. Femu Qui met son ingénierie financière à disposition en lançant un emprunt obligataire « Solidarité Gloria Maris ». 215.000 euros seront souscrits en quelques semaines et reversés immédiatement à la société Gloria Maris. Forte de cette intervention rapide et conséquente ; forte de la compréhension de la place bancaire et des fournisseurs, puis de la confiance accordée, dans les mois qui ont suivi, par de nouveaux partenaires, Vatel Capital, d'abord, le FSI Régions, ensuite ; l'entreprise s'est lentement redressée pour atteindre aujourd'hui une situation tout à fait honorable (7M€ de CA, 35 personnes). Au prix, aussi, d'un engagement de chaque instant du chef d'entreprise et de ses collaborateurs. Six ans après leur émission par Femu Qui, et au terme prévu, mai 2013, les obligations souscrites ont été intégralement remboursées.

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS EN COURS AU 30/06/2013

Société	Commune	Activité
Mavela	Aleria	Distillerie
Brasserie Pietra	Furiani	Fabrication de bières et sodas
San Mighele	Muratu	Charcuterie
Zilia 5G	Ziglia	Eaux de source
Glaces Geronimi	Sagone	Fabrication de glaces
Groupe Gloria Maris	Aiacciu / Pruprià	Aquaculture
Performance Composites Méditerranéen	Tavacu	Pièces en composite pour l'aéronautique
Soleco	Borgu	Installation de systèmes thermiques et photovoltaïques
Casart	Poghju Mezana	Réalisation de cheminées sur mesure
Corstyrene	Aleria	Fabrication et négoce de matériaux de construction
A Memoria	Ponte Novu	Point-chaud, petite restauration
Ecodial	Bastia	Discount alimentaire
Casa Bio	Bastia	Vente de produits éco-responsables pour l'habitat
Art et styles	Biguglia	Conception et distribution de produits de salle de bain
LSB Advertising	Bastia	Site internet de régie publicitaire "deal ou face"
Mediacorse	Bastia	Agence de communication
SISIS	Lucciana	Société de surveillance et de gardiennage
Initial Communication	Bastia	Agence de publicité
Parcs et jardins	Sagone	Réalisation et entretien d'espaces verts
Circinellu	Murzu	Produits cosmétiques naturels
Budiccioni	Ajaccio	E.H.P.A.D
Solyvia	Ghisonaccia	Fabrication de produits cosmétiques bio
Gérin Frères	Bastia	Fabricant de menuiserie - aluminium
IDOC MED	Ghisonaccia	Applications smartphones
Mare di latte	Porto Vecchio	Création, fabrication et vente de vêtements
B.I.H.C	Lucciana	Blanchisserie industrielle
Col de Cricheto	Bastelica	Parc à thème
Domaine U Bugnu	Vico	Gîtes, chambres et tables d'hôtes
Village des Isles	Tagliu Isulaccia	Village de vacances
A Dimora	Oletta	Hôtel 3 étoiles plus
Parc de Saleccia	Monticellu	Parc botanique
Liberata	Ile Rousse	Hôtel 4 étoiles
Corse Incentive	Bastia	Agence de voyage spécialisée dans l'incentive
AM Environnement	Biguglia	Récupération, tri et valorisation des déchets

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Collège des petits porteurs

- **Antoniotti Jean Nicolas**, Bastia, Chef d'entreprise, président SAS Jean-Nicolas Antoniotti ;
- **Antona Charles**, Ajaccio, Chef d'entreprise, président SAS A Settia, président SAS Corsica Gastronomica, président SAS Qualità corsa, Vice-président Medef Corse, membre CCI Corse-du-Sud ;
- **Casabianca François**, Corte, Ingénieur à l'INRA ;
- **Codaccioni Michel**, Bastia, Directeur à France Télévisions ;
- **Filippi Charles-Henri**, Paris, Président de City groupe France, membre du Conseil de Surveillance d'Euris, administrateur de France Telecom, administrateur et Président du comité d'audit de L'Oréal, administrateur de Piasa, administrateur de l'Adie, censeur de Nexity ;
- **Foata Laurent**, Paris, Responsable des Fonds d'Innovation et Croissance chez AXA Private Equity ;
- **Mattei Pierre-Mathieu**, Bastia, Directeur Général de Corsica Ferries France, président du Directoire de Lota Maritime SA, président d'EGM SAS, membre du

conseil de surveillance d'Oscaro.com SA, gérant de Sogedis Voyages Sarl, gérant SCI PME immobilier, administrateur de Sime SPA, Lozali SA, Sime 2 SPA, Strade Blu SPA, Terminali sud SPA, Forship SPA ;

Collège des gros porteurs

- **Jutheau De Witt Viviane**, Genève, Présidente de la Fondation des chênes ; Directeur Général de Radio Cité Genève
- **CEPAC Investissements**, Marseille, représentée par François Spinosi ;

Collège des institutionnels

- **Collectivité Territoriale de Corse**, représentée par Jean Zuccarelli, Président de l'Agence de développement économique de la Corse ;
- **CDC Entreprises - FP Gestion**, représentée par Nathalie Duhamel ;
- **Caisse de Développement de la Corse**, représentée par Alex Vinciguerra ;

LES MEMBRES DU COMITÉ DES ENGAGEMENTS

LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

- **Stefani Jean-François**, Président
- **Simeoni Ghjuvan'Carlu**

Venturini Stefanu ●
Filippi Marco ●
Hottier Anthony ●
Massimi Eric ●
Sorrenti Véronique ●
Tytgat Christian ●
L'Adec ●

RÉSOLUTIONS - Soumises au vote de l'assemblée générale

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes 2012:

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et des rapports du Commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale décide d'affecter :
 - 5% du résultat de l'exercice 2012 (100.774 €), au titre de la réserve légale, soit 5.038,7 € ;
 - la totalité du bénéfice distribuable soit 149.881 € en report à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Pouvoir pour les formalités :

Tous pouvoirs sont donnés au président du Directoire pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires au Registre du Commerce.

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46.
Email : femu-qui@femu-qui.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 27 JUILLET 2013 - 16H00 HÔTEL LIBERATA - ILE ROUSSE

Je soussigné(e)

(Nom et Prénom).....
demeurant (Adresse complète).....
.....
(adresse mail).....

propriétaire de actions de la société FEMU QUI S.A., donne pouvoir afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société convoquée le samedi 27 juillet 2013 à 16H00, à l'hôtel Liberata à L'île Rousse, de la manière suivante :

ORDRE DU JOUR

(Le texte des résolutions figure page 14)

Première résolution : **Approbation des comptes 2012**
Deuxième résolution : **Affectation du résultat**
Troisième résolution : **Pouvoir pour les formalités**

Cocher la mention choisie

Oui	Non	Abstention
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AMENDEMENTS ET RESOLUTIONS NOUVELLES (Cocher le mention choisie) :

- Je donne pouvoir au Président du Conseil de surveillance de la Société
 Je m'abstiens (l'absence équivaut à un vote contre)
 Pour voter en mon nom, je donne procuration à :

(Nom et Prénom).....

(Adresse).....

.....

Fait à
le.....2013

ATTENTION : tout formulaire parvenu à la société après le 27 juillet 2013 ne sera pas pris en considération

AVERTISSEMENT : Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Tout actionnaire désireux de recevoir les documents visés par l'article 138 et 135 du décret du 23 mars 1967, sont invités à retourner à la société le présent coupon après avoir coché la case suivante :

En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société, l'envoi des documents visés à l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures en retournant le présent coupon après avoir coché la case suivante :

Société Anonyme au capital de 3.702.300 Euros - R.C.S. Bastia B 388 091 316
Immatriculé à l'Orias 1300056, www.orias.fr
Conseiller en investissements financiers D010403 - Membre de la CNCIF

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46.
Email : femu-qui@femu-qui.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 27 JUILLET 2013 - 16H00 HÔTEL LIBERATA - ILE ROUSSE

POUVOIR

Je soussigné(e)

(Nom et Prénom).....
demeurant (Adresse complète).....
.....
(adresse mail).....

propriétaire de actions de la société FEMU QUI S.A., donne pouvoir afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société convoquée le samedi 27 juillet 2013 à 16H00, à l'hôtel Liberata à Ile Rousse :

au Président du Conseil de surveillance de la société

à une personne de mon choix

(Nom et Prénom).....

(Adresse).....
.....
.....

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du directoire
- Examen et approbation des comptes 2012 et quitus au directoire
- Affectation des résultats

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à
le.....2013

Nota. - Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par tout autre actionnaire. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

Société Anonyme au capital de 3.702.300 Euros - R.C.S. Bastia B 388 091 316
Immatriculé à l'Orias 1300056, www.orias.fr
Conseiller en investissements financiers D010403 - Membre de la CNCIF

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

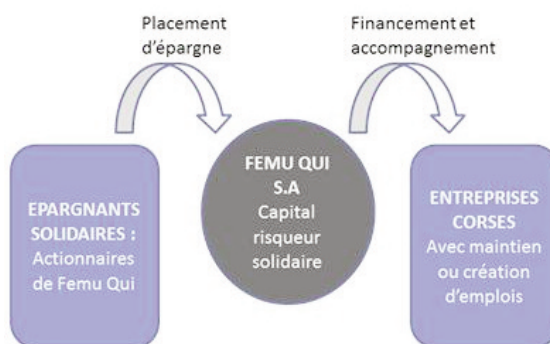
Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46.
Email : femu-qui@femu-qui.com

LA FINANCE SOLIDAIRE... ...AU COEUR DE NOTRE ACTIVITÉ

Les enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux actuels, en Corse et ailleurs, favorisent un intérêt croissant pour la finance solidaire. L'action de Femu Qui s'inscrit dès son origine dans ce mouvement sans que les fondateurs n'en aient pleinement conscience et ne l'aient formalisé comme tel.

Il apparaît aujourd'hui essentiel de s'affirmer dans ce réseau d'acteurs, avec lesquels Femu Qui a déjà noué des liens solides. L'action au capital de Femu Qui fait partie des 123 produits d'épargne solidaire labellisés *Finansol*. Ce label, attribué par un comité indépendant, repose sur des critères de transparence et de solidarité et garantit aux épargnants que les placements de Femu Qui contribuent exclusivement au développement territorial et à la création d'emplois. L'agrément *entreprise solidaire* dont bénéficie la société concourt également à son ancrage dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Enfin, l'appartenance à la FEBEA (Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives) participe à l'échelle européenne à la promotion d'une économie plus équitable...

L'action de Femu Qui s'inscrit au coeur de la finance solidaire puisqu'elle relie des épargnants, soucieux de donner du sens à leur argent, et des entreprises locales en besoin de financement, qui ne trouvent pas de réponse appropriée auprès du système bancaire classique et qui sont porteuses d'éléments de sens face aux enjeux majeurs qui sous-tendent le territoire corse.



Donnons du sens à notre épargne !

En confiant leur épargne à Femu Qui, les actionnaires de la société:

- exigent la traçabilité de leur argent et inventent un mode de financement direct, en circuit court, comme réponse à la nébuleuse des circuits bancaires classiques, dont chacun peut mesurer aujourd'hui les effets dévastateurs ;
- décident d'agir concrètement pour l'économie de la Corse en favorisant le développement et la maîtrise locale d'outils de production et de circuits de distribution.

Fonds d'Investissement et de Compétitivité Un outil de la plateforme CORSE FINANCEMENT



Société Anonyme au capital de 3.702.300 Euros - R.C.S. Bastia B 388 091 316
Immatriculé à l'Orias 1300056, www.orias.fr
Conseiller en investissements financiers D010403 - Membre de la CNCIF